



→ CALCULER ET CONTRÔLER LE CALCUL DES CHARGES SOCIALES

Pour calculer et vérifier le calcul des différentes charges sociales. Pour effectuer les régularisations nécessaires et appliquer les réductions et exonérations.

2 jours (+ 2 heures) - 890 € HT

→ OBJECTIFS

- ✓ Savoir calculer et vérifier le calcul des charges sociales en paye
- ✓ Identifier l'ensemble des cotisations sociales
- ✓ Maîtriser les principaux cas particuliers (alternance, stagiaire, etc.)

→ MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Formation alternant éléments techniques, apports réglementaires et cas pratiques.
- ✓ Mise en pratique au travers d'exercices.

→ PUBLIC

- ✓ Responsable ou membre du service de la paie
- ✓ Chargé de préparer, de réaliser ou de contrôler les paies, les déclarations de cotisations sociales, les états de fin d'année

→ PRÉ-REQUIS

- ✓ Pratique de la paye

Plan de formation

● Seuil et bases

- ✓ Panorama des charges
- ✓ La DSN et les autres déclarations de charges
- ✓ Les différents seuils d'effectifs
- ✓ Le plafond de la Sécurité Sociale
- ✓ Quizz et cas pratiques de calcul de proratisation du plafond

● Les mécanismes de réduction

- ✓ La réduction salariale pour HS/HC
- ✓ La réduction générale de cotisations
- ✓ Le complément allocations familiales
- ✓ Le complément maladie
- ✓ Calculs sur les différents mécanismes de réduction

Cas pratiques

- ✓ À partir de plusieurs études de cas les stagiaires réaliseront 5 bulletins de paye avec des particularités permettant de traiter les points abordés lors de la formation.

● Les charges particulières

- ✓ La base CSG CRDS
- ✓ Le forfait social
- ✓ La taxe sur les salaires
- ✓ Le prélèvement à la source
- ✓ La réintégration de charges sociales et fiscales des excédents de prévoyance et de retraite supplémentaire
- ✓ Calculs dans le détail de chaque type de cotisations particulières

● Les paies particulières

- ✓ L'apprenti
- ✓ Le mandataire social
- ✓ Le stagiaire
- ✓ Cas pratiques sur les particularités en matière de charges sociales de ces différents statuts

● Classe virtuelle (2 h - 1 mois après la formation)

- ✓ Pour revenir sur les acquis de la formation et les confronter à la réalité de l'apprenant dans son entreprise



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION

REPUBLICQUE FRANÇAISE

→ Remise d'un support écrit
→ GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
→ Évaluation par QCM

→ PRATIQUE

Intervenants
Nathalie Garcia

Horaires

10H à 13H - 14H00 à 18H00 soit une durée de 7h/jour

N° d'agrément 11753874875

39, rue du Faubourg Poissonnière 75009 Paris
T 01 53 34 25 25 > www.ghs.fr

SARL au capital de 14 400 euros RCS Paris B 327 920 955 N° TVA intracom FR32 327 920 955

→ AVEZ-VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Vous voulez calculer les charges sociales, vérifier les calculs des différentes charges sociales, effectuer les régularisations nécessaires.
- ✓ Vous souhaitez savoir comment appliquer les réductions et exonérations.

→ ÉVALUATION

- ✓ Exercices, cas pratiques, pendant la formation
- ✓ Après la formation : évaluation à chaud